

LES VENDREDIS DE L'ENCADREMENT 2023

Faire équipe dans les nouvelles formes organisationnelles
matricielles et subsidiaires

VENDREDI

10 NOVEMBRE 2023

10H00 - 12H30
13H00 - 17H00*

IRTS DE FRANCHE-COMTÉ
BESANÇON

**INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL**

1 rue Alfred de Vigny - CS 52107
25051 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 41 61 00
Fax : 03 81 41 61 39
Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

JOURNÉE DE FORMATION
ANIMÉE PAR
JEAN-CLAUDE DUPUIS

DOCTEUR EN SCIENCES ÉCONOMIQUE,
HDR EN SCIENCES DE GESTION,
PROFESSEUR À L'INSTITUT DE GESTION
SOCIALE, AUTEUR DE PLUSIEURS
OUVRAGES

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Secrétariat formation continue
Caroline VINCEDEAU
caroline.vincendeau@irts-fc.fr
03 81 41 61 14

*de 12h30 à 13h00 le repas sera pris en commun

PROBLÉMATIQUE

De nouvelles formes d'organisations appelées matricielles apparaissent depuis quelques années dans le secteur des ESMS. Elles prennent la forme de plates-formes de services et visent à créer des organisations orientées usagers et flexibles, capables de combiner différentes prestations de façon à offrir un bouquet de services personnalisés et évolutif. Il s'agit d'organisations dans lesquelles la logique horizontale et transversale des processus et projets vient se superposer à la logique fonctionnelle et métier verticale.

Pour activer une logique horizontale et transversale, de nouveaux rôles et fonctions apparaissent nécessaires autour de la coordination des projets et des parcours : ainsi le rôle d'un coordinateur consiste ainsi à activer le travail d'équipe pluriprofessionnelle « au service de l'utilisateur ».

Cette évolution organisationnelle n'oblige-t-elle pas alors à repenser ce qui fait équipe et institution ? La subsidiarité peut-elle être un horizon ? C'est en dotant les « nœuds » de la matrice d'une réelle autonomie qu'on peut permettre aux professionnels de faire équipe dans ces nouvelles organisations.

La subsidiarité est un principe organisationnel qui consiste à renverser la pyramide organisationnelle. Il vise à promouvoir un management de soutien. Les managers sont en conséquence invités à laisser faire autant que possible et à intervenir autant que nécessaire. En d'autres termes, le pouvoir hiérarchique aide, supplée mais il ne décide pas à la place de ceux qui peuvent le faire très bien sans lui. Les cadres hiérarchiques y agissent alors comme des « managers au service des autres acteurs ». Cela implique non plus un « management partagé », mais un « management distribué ». Cela signifie que certaines activités et certains rôles managériaux sont confiés à des membres de l'équipe et que ces différents rôles peuvent être occupés par différentes personnes à tour de rôle.

Il est conseillé d'avoir participé au vendredi de l'encadrement précédent consacré au management du travail.

OBJECTIFS

- Repérer les évolutions passées et en cours des organisations et du travail dans le secteur des ESMS.
- Décrypter la logique des organisations matricielles.
- Comprendre le rôle des métiers de la coordination dans la fabrication de ces nouvelles organisations.
- Repérer les potentialités d'une organisation matricielle et subsidiaire.
- Savoir passer d'un « management partagé » à un « management distribué ».

CONTENUS

- L'évolution des organisations et du travail dans les ESMS
- L'organisation matricielle
- Horizontalité (fonctions de coordination) et verticalité (fonction hiérarchique)
- Le principe de subsidiarité
- Le management distribué : la verticalité au service de l'horizontalité

LIEUX / TARIFS

IRTS de Franche-Comté
1, rue Alfred de Vigny
25000 Besançon

180€ repas compris

Cette journée est une formation éligible au BFA